

Pour l'Etat

- Mettre au sein des services des ministères de l'environnement, de l'agriculture, de l'économie ainsi que du genre, famille et de l'enfant des mesures réglementaires d'encadrement des activités féminines et gestion durable de la forêt ;
- L'octroie de micro-financements aux très petites entreprises féminines ;
- Développer l'éducation des femmes en milieu rural ;
- Procéder à une redéfinition des conditions d'obtention des terres afin de résoudre le problème d'insécurité foncière des femmes.

PERSPECTIVES

Conscient du fait que cette étude a été plus un déblaiement de terrain qu'une véritable étude sur l'entrepreneuriat féminin et la gestion durable des ressources forestières du Mayombe en raison des contraintes temporelles, nous suggérons que dans un proche avenir

- Une pareil étude soit portée sur l'ensemble de la population;
- Qu'une étude soit faite sur l'amélioration des techniques agricoles dans le contexte des changements climatiques dans la forêt du Mayombe ;
- Une étude sur la contribution des champignons et des plantes médicinales à la lutte contre la pauvreté féminine dans le Mayombe.

BIBLIOGRAPHIE

1. Awono A., Manirakiza D., 2008. Etude de base du Ndo'o (*Irvingia Spp.*) dans les provinces du centre, sud et littoral Cameroun. CIFOR, 91p.
2. Bacq S., Janssen F., Sd. Définition de l'entrepreneuriat: revue de la littérature selon les critères géographiques et thématiques. Louvain, Belgique, 25 P.
3. Badre M., 2004. Critères et indicateurs de gestion durable des forêts : comment s'en servir ? *Rev. For. Fr.* LVI-5, 10 p.
4. Banque Mondiale, 2008. Rapport sur le développement dans le monde. L'agriculture au service du développement. Banque Mondiale, Washington, 27p.
5. Bikie H., Ndoye O., Surderlin William D., 2000. L'impact de la crise économique sur les systèmes agricoles et le changement du couvert forestier dans la zone forestière humide du Cameroun. Occasional paper n°27, CIFOR, 20p.
6. COMIFAC et CEAC, 2007. Programme d'Actions Sous-régionales de lutte contre la dégradation des terres et la désertification en Afrique Centrale (PASR/LCD-AC). 64 p.
7. Comité des ressortissants de Maduda, 2010. Rapport annuel. Bas-Congo, RDC, 12 p.
8. Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement Durable de Rio de Janeiro, 1992. Principe de gestion des forêts, déclaration de Rio sur l'environnement et le Développement. 6 p.
9. De Beaumont H., Guimo E., Traoré K., Tega F., Yoda F., 2013. Les relations hommes femmes dans la filière agro-alimentaire en Afrique de l'ouest. www.fsp.enda-europe.org 72 p.
10. Diallo F., 2013. Participation à l'exploitation et à la gestion des ressources naturelles : l'exemple des agricultrices de Mboro, région de Thiès au Sénégal. Mémoire de maîtrise en sciences géographiques, Québec, Canada, 174 p.
11. Donnadiou G., Durand D., Saint-Paul L., 2003. L'approche systémique : de quoi s'agit-il ? Synthèse des travaux du groupe AFSCET, 11 p.
12. Dossou B., 2013. Méthodologie et mise en œuvre du développement intégré. Note de cours inédite, ERAIFT. 81p.
13. Eba'a Atyi R., Nasi R., Mayaux P., 2009. Les forêts de la République Démocratique du Congo. In *Les forêts du bassin du Congo- état des forêts 2008*. Extrait Pp 115-423.
14. Falconer J. et Arnold J., 1996. Sécurité alimentaire des ménages et foresterie, analyse des aspects socioéconomiques. Rome, FAO, 131p.
15. FAO, 1993. Foresterie et sécurité alimentaire. Disponible sur [http //www.treesforlife](http://www.treesforlife)

16. FAO, 2010. « Que fait la FAO ? Justice Sociale : égalité des droits entre hommes et femmes ». Rome, FAO.
17. FAO, 2010. Intégrer les questions de genre dans le développement forestier au Tchad. Rapport inédit, FAO, 21p.
18. Folefack D. et Abou S., 2009. Commercialisation du bois de chauffe en zone sahélienne du Cameroun. *In Sécheresse*, 7 p.
19. Laviolette M. et Loue C., 2006. Les compétences entrepreneuriales: définition et construction d'un référentiel. 8^{ème} Congrès International Francophone en entrepreneuriat. Advancia, Paris, 14 p.
20. Lévesque B., 2002. Entrepreneurship collectif et économie sociale: entreprendre autrement. <http://www.aruc-es.uqam.ca/Portals/0/cahiers/I-02-2002.pdf>, 33p.
21. Lévesque Benoît, 2002. Les entreprises d'économie sociale, plus porteuses d'innovations sociales que les autres? <http://www.aruc-es.uqam.ca/Portals/0/cahiers/I-03-2002.pdf>, 27 p.
22. Lubini A., 1997. La végétation de la Réserve de biosphère de Luki au Mayombe (Zaïre). *Jara. Bot. Nat. Bel. Meise*, 155p.
23. Maetz M., 2013. La forêt : les communautés rurales prises entre les marchés et l'objectif de préservation de la planète. <http://www.lafaimexpliquée.org>, 14p.
24. Maldague M., 2004. Sciences du développement et analyse systémique. *Bulletin de l'académie nationale des sciences du développement*, vol 5, pp. 19-40.
25. Maldague M., 2006. Approche systémique du concept de forêt modèle. Mécanisme néguentropique approprié à la gestion durable des forêts. *In revue interdisciplinaire des études canadiennes en France*, n°61, pp 127-137.
26. Maldague M., 2010. Traité de gestion de l'environnement tropical. Développement intégré des régions tropicales : approche systémique- notion- concept- méthode. Tome I, Laval, Canada, 441p.
27. Marien J- N., Dubiez E., Louppe D., Larzilliere A., Coord, 2013. Quand la ville mange la forêt. Les défis du bois-énergie en Afrique Centrale. Quae, 238 p.
28. Mbemba-Soubelet D., 2006. Les effets de la dynamique agricole sur l'environnement rural dans le pays Boko. Mémoire de maîtrise, UNMG, Brazzaville, 133 p.
29. Metikwiza N., 2012. Rapport de stage effectué dans la forêt modèle du Mayombe dans province du Bas-Congo, district du bas-fleuve. Faculté des Sciences agronomiques, département de gestion des ressources naturelles, option eaux et forêts, Université de Kinshasa, RDC, 20 p.

30. Ndong B. et Ouédraogo L., 1991. Femmes et entrepreneurship au sahel. Centre sahel, université Laval, Canada, 34p.
31. Ngono A. J., 2008. Entrepreneuriat féminin et participation au développement socioéconomique. Mémoire de fin d'étude, Institut National de la Jeunesse et des Sports, Yaoundé, 90 p.
32. Ngono Nyompom L., 2007. Intégrer les questions de genre dans le secteur forestier en Afrique, cas du Cameroun. Rome, FAO, 35 p.
33. Nianogo J., Savadogo M., Ouedraogo M., Kambou C., Sd. Quelques impacts socio-économiques et environnementaux de l'exploitation forestière en milieu soudano-sahélien. 184p.
34. Nlend V G., 2007. L'exploitation de l'OKOK (*Gnetum africanum*) par les femmes au Cameroun. Analyse socioéconomique et environnementale dans la région forestière de SA'A. Mémoire de DEA, Neuchâtel, Canada, 229p.
35. Norikane A., 2009. De bonnes affaires dans les forêts. In: *revue sur l'agriculture durable à faibles apports externes*, vol.25, n°3, extrait pp 21-22.
36. Nsenga L., 2001. Etude de la gestion des aires protégées en République Démocratique du Congo. Cas de la Réserve de Biosphère de Luki-Mayombe. Mémoire de DESS en Aménagement et Gestion Intégrés des Forêts et Territoires Tropicaux, Université de Kinshasa, RDC, 128 p.
37. Organisation des Nations Unies, 1995. IV^{ème} Conférence Mondiale sur les Femmes, Chapitre5: Les femmes et l'environnement.
<http://www.fnh.org/français/fnh/uicn/pdf/femmesenvironnement.pdf>
38. PNUD, 2009. Province du Bas-Congo. Profil résumé, pauvreté et conditions de vie des ménages, 20 p.
39. Puiggros O., 2012. Agriculture et gouvernance. Rubrique de la fondatrice. Place aux agricultrices : nourricières du monde. www.placeauxagricultrices.org/français/
40. Programme Alimentaire Mondial, Sd. Gestion des ressources naturelles et des moyens de subsistance. Des principes à la pratique. <http://www.wfp.org>, 160 p.
41. République Démocratique du Congo, 2005. Monographie de la province du Bas-Congo. Ministère du plan, Kinshasa, 203 p.
42. République Démocratique du Congo, 2007. Document provincial de Stratégies de Réduction de la Pauvreté, province du Bas-Congo. Comité Technique Provincial de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté, 134 p.

43. République Démocratique du Congo, 2008. Politique nationale d'intégration du genre, de la promotion de la famille et de la protection de l'enfant. Ministère du genre, de la famille et de l'enfant, 52p.
44. Secrétariat administratif de Mangala, 2013. Cahier de recensement de la population du village Mangala. Bas-Congo, RDC, 100 p.
45. Secteur de Maduda, 2013. Tableau récapitulatif de la population congolaise et étrangère. Bas-Congo, RDC, 2 p.
46. Sindjoun L., 2000. La biographie sociale du sexe : genre, société et politique au Cameroun. CODESRIA, Karthala.
47. Tchatat M., Ndoye O., 2006. Etude des produits forestiers non ligneux d'Afrique centrale : réalités et perspectives. *In Bois et Forêts des Tropiques*, n° 288 (2), 13p.
48. Toirambe B., 2005. Place des produits forestiers non ligneux dans l'aménagement durable de la réserve de biosphère de Luki en République Démocratique du Congo. Mémoire de DEA, Faculté Universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux, Belgique, 77p.
49. Trefon T., 2007. L'agenda prioritaire. Quel avenir pour les forêts de la République Démocratique du Congo ? Instruments et mécanismes innovant pour la gestion durable des forêts. Reflection and discussion paper, Coopération Technique Belge, 79 p.
50. Trefon T., Cogels S., 2007. Gouvernance environnementale dans les espaces périurbains d'Afrique Centrale. GEPAC/ULB, 73p.
51. UNESCO-MAB, 1996. Réserves de biosphère. *Bulletin du réseau* n°4, 24p.
52. Vambi N'Tambu B., 2012. Rapport de stage effectué dans la forêt modèle de Mayombe en construction. Faculté des Sciences agronomiques, département de gestion des ressources naturelles, option eaux et forêts, Université de Kinshasa, RDC, 29 p.
53. Weah Julie T., 2012. La situation des femmes dans les zones forestières du Libéria: la politique du genre et la participation féminine dans le secteur forestier du Libéria. *Rights + Ressources*, note de synthèse1, 5p.

LISTE DES ANNEXES

Annexe1 : Questionnaire



ÉCOLE RÉGIONALE POST-UNIVERSITAIRE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION INTÉGRÉS DES FORÊTS ET TERRITOIRES TROPICAUX

-ÉRAIFT-

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX FEMMES PRODUCTRICES- COMMERCANTES

Messieurs, mesdames, ce questionnaire est élaboré strictement pour une cause académique. Votre collaboration et vos réponses honnêtes nous seront d'un grand apport pour la fiabilité de cette enquête et des résultats.

Thème : ENTREPRENEURIAT FEMININ ET GESTION DURABLE DES FORETS. CAS DES FEMMES DE LA FORET DU MAYOMBE EN RDC.

I- IDENTIFICATION DE L'ENQUETE

- 1- Village-----
- 2- Situation matrimoniale : mariée ☐ ; divorcée ☐ ; célibataire ☐ ; veuve ☐
- 3- Taille du ménage : -----
- 4- Niveau d'étude : Primaire ☐ ; secondaire ☐ ; supérieur ☐

II ACTIVITES PRATIQUEES PAR LES FEMMES DE LA FORET DU MAYOMBE

5- Quelle est votre activité principale

- agriculture ☐
- élevage ☐
- participation à la carbonisation ☐
- participation à la production du bois de chauffe ☐
- collecte des produits forestiers non ligneux ☐
- artisanat ☐
- commerce ☐
- Autres à préciser-----

A- AGRICULTURE :

- 6- Quel est le mode d'accès à la terre ? Héritage ☐ ; location ☐ ; achat ☐
Métayage ☐ autre-----
- 7- Quel est le nombre de parcelles que vous cultivez par an ? 1 parcelle ☐ ;
2 parcelles ☐ 3 parcelles ☐ ; plus de 3 parcelles ☐

8-Quelle est la superficie des parcelles que vous cultivez ? Moins d'un hectare ☐ ; un hectare ☐ ; deux hectares ☐ plus de deux hectares ☐

9-Qu'est ce que vous cultivez sur ces parcelles ? Maïs ☐ manioc ☐ ; arachide ☐ niébé ☐ Autres----- ☐

10-Quelles sont les quantités que vous avez produites en 2013 par an sur ces parcelles pour chacune des cultures suivantes ?

Maïs : 45tasses ☐ ; 90 tasses ☐ ; 135 tasses ☐ ; 180 tasses ☐ ; 225 tasses ☐ ; Autres-----

Arachide : 7 paniers ☐ ; 14paniers ☐ ; 21 paniers ☐ ; 28 paniers ☐ 35 paniers ☐ ; Autres-----

Niébé : 1à 2 sacs de 50 Kg ☐ 2 à 4 sac de 50 kg ☐ 4 à 6 sacs de 50 Kg ☐ ; 6 à 8 sacs ☐ ; 8 à 10 sacs ☐ ; Autres-----

Manioc

Tubercules de manioc. Combien de paniers par semaine: 4 ☐ ; 8 ☐ ; 12 ☐ ; Autres-----

Manioc roui. Combien de bassine par semaine ? 4 ☐ ; 8 ☐ ; 12 ☐ ; 14 ☐ ; 18 ☐ ; Autres-----

Feuilles de manioc. Combien de bottes par semaine ? 10 ☐ ; 20 ☐ ; 30 ☐ ; 40 ☐ ; 50 ☐ ; Autres-----

Cossette de manioc (FUFU): 1à 2 sacs de 50 Kg ☐ ; 2 à 4 sac de 50 kg ☐ ; 4 à 6 sacs de 50 Kg ☐ 6 à 8 sacs ☐ ; 8 à 10 sacs ☐ ; Autres-----

Autres-information à préciser-----

11-Combien de fois par an effectuez-vous les récoltes ?

Maïs : une fois l'an ☐ 2 fois l'an ☐ 3 fois l'an ☐

Manioc : une fois l'an ☐ 2 fois l'an ☐ 3 fois l'an ☐

Arachide : une fois l'an ☐ 2 fois l'an ☐ 3 fois l'an ☐

Niébé : une fois l'an ☐ 2 fois l'an ☐ 3 fois l'an ☐

Autres :-----

12-Quel est le système de culture ? agriculture sur brûlis ☐ ; agriculture sédentaire ☐ autre ☐

13-Pratiquez-vous la jachère ? oui ☐ non ☐

14-Si oui quelle est sa durée ? 2 à 3 ans ☐ 3 à 5 ans ☐ 5 à 7 ans ☐ plus de 7 ans ☐ Autres-----

15-Si non pourquoi ?-----

16-Quelle est distance qui sépare votre champ de votre maison ?

0-500 mètres ☐ ; 500m – 1 kilomètre ☐ ; 1 kilomètre – 2 kilomètres ☐ ; 2 – 3 kilomètres ☐ ; Plus de 3 Kilomètres ☐

B- ELEVAGE

17-Si non, où trouvez-vous la viande consommée dans votre famille ?

Forêt ☐ marché ☐

autre à préciser ?-----

18-Si oui quel est le type d'animaux élevé ? porcs ☐ ; volaille ☐ ; mouton ☐

Autres-----

19-Quelle est le nombre? Porcs :----- volaille :----- mouton :-----

Autres-----

20-Quelles sont les méthodes d'élevage ? En enclos ☐ ; en divagation ☐

C- CARBONISATION

- 21- Fabrique-t-on du charbon dans votre ménage ? oui ☐ Non ☐
- 22-Sinon pourquoi ? -----
- 23-Si oui à quel niveau intervenez-vous? Ramassage du bois ☐ cuisson de la nourriture ☐
pour les travailleurs ☐ mise en sac du charbon ☐ transport du charbon ☐
vente du charbon ☐
- 24-Vous arrive-t-il de donner de l'argent aux hommes pour vous aidez à faire du charbon ?
Oui ☐ Non ☐
- 25-Si oui, quel est le mode d'accès à la parcelle où vous prélevez les arbres ? Héritage ☐
location ☐ achat ☐ métayage ☐ autre :-----
- 26-Quel est le type d'arbre que vous prélevez ? -----

- 27-Pourquoi les préférez-vous? Produit du bon charbon ☐ préférence des
consommateurs ☐ arbres présents en grande quantité ☐
Autres -----
- 28-Combien d'arbre doit-on abattre pour avoir un sac de Makala? Un arbre ☐ deux
arbres ☐ trois arbres ☐ autres-----
- 29-Quelle est la fréquence d'abattage ? 1 fois par mois ☐ 2 fois par mois ☐ 3 fois par
mois ☐ 4 fois par mois ☐ 6 fois par mois ☐ 8 fois par mois ☐
Autres à préciser-----
- 30-Quel est le nombre de sac par semaine ? 1-2 sacs ☐ ; 2-4 sacs ☐ ; 4-6 sacs ☐
8- 8 sacs ☐ ; Autres-----

C- BOIS DE CHAUFFE

- 32-Prélever vous le bois de la forêt ? Oui ☐ ; Non ☐
- 33-Si oui quel est le mode d'accès à la parcelle où vous prélevez les arbres ? Héritage ☐
location ☐ achat ☐ ; métayage ☐ ; autre-----
- 34-Combien de fois prélevez-vous le bois par semaine ? une fois ☐ deux fois ☐ trois fois ☐
; quatre fois ☐ ;
autres-----
- 35-A chaque fois, combien de fagot de bois prélevez-vous ? un fagot ☐ ; deux fagots ☐ ;
trois fagots ☐ ; quatre fagots ☐
autres-----
- 36-Quelles sont les méthodes de prélèvement ? abattage de l'arbre ☐ ; ramassage des
arbres morts ☐ ; ébranchage ☐

D-COLLECTE DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX

- 37-Collectez-vous des PFNL ? Oui ☐ ; Non ☐
- 38-Si oui choisissez parmi les PFNL suivants ceux que vous collectez et citer les variétés?
Champignons (citer les espèces)-----
-----;
Gnetum ;
Fruits (citer les types de fruits)-----
-----;
feuilles de marantacée ;

plantes médicinales (citer les espèces de plante médicinale)-----

noix de palmistes-----

autres-----

39-Quelles sont les méthodes de prélèvement pour les quatre PFNL suivants?

Gnetum-----

Fruits-----

Feuille de marantacées-----

Noix de palmiste-----

Plantes médicinales(pour chaque plante dites la partie récoltée :

40-Quelle est la fréquence de la collecte par type de PFNL?

Gnetum : chaque jour ; ☐ une fois par semaine ; ☐ deux fois par semaine ☐

plus de deux fois par semaine ☐

Champignon : chaque jour ; ☐ une fois par semaine ; deux fois par semaine ; ☐

plus de deux fois par semaine ☐

Fruits : chaque jour ; ☐ une fois par semaine ; deux fois par semaine ; plus de deux fois par semaine ☐

Feuilles de marantacée : chaque jour ; un fois par semaine ; deux fois par semaine ; plus de deux fois par semaine ☐

Plantes médicinales : chaque jour ; une fois par semaine ; deux fois par semaine ; plus de deux fois par semaine ☐

Noix de palmiste : chaque jour ; une fois par semaine ; deux fois par semaine ; plus de deux fois par semaine ☐

5-Quelles sont les quantités collectées ?

Gnetum-----

Champignon : -----

Fruits : -----

Feuilles de marantacées: -----

Plantes médicinales: -----

Noix de palmiste: -----

E-ARTISANAT

41-Pratiquez-vous l'artisanat ? Oui ☐ ; Non ☐

42-Si oui quels sont les produits que vous fabriquez ? Panier ☐ ; nattes ☐

Autres -----

43-Quelle est la source de la matière première ? Forêt ☐ ; achat ☐
Autres -----

44-Si c'est la forêt, quel est le mode d'accès? Héritage ☐ ; location ☐ ; achat ☐ ;
Métayage ☐ ;
Autres-----

45-Combien de fois par semaine obtenez-vous cette matière première ? Une fois/mois ☐
Deux fois/mois ☐ ; trois fois/mois; quatre fois /mois ☐
Autres-----

46-Quelle quantité obtenez-vous à chaque fois que vous prélevez?

47-Combien de panier fabriquez-vous par mois? 10 paniers ; 20 paniers ; 30 paniers
Autres-----

48-Combien de natte vous fabriquez le mois? 10 paniers ☐ ; 20 paniers ☐ ; 30 paniers ☐
Autres-----

II- LE FONCTIONNEMENT DE L'ACTIVITE

49-Qui sont ceux qui interviennent dans ces activités ? Homme ☐ ; Jeune ☐

50-Quel est le rôle de chacun ?

Homme -----

Jeune-----

51-Recevez-vous une aide étrangère pour la pratique de votre activité ? oui ☐ ; Non ☐

52-Si oui quelle est la source ?-----

53-Quelle est la nature ? Matériel ☐ financière ☐

54-Si matériel, énumérez- les ?-----

55-Si financière, quel est le montant ?-----

56-Menez-vous ces activités en association? Oui ☐ Non ☐

57-Si non pourquoi ?-----

58- Existe-t-il alors une quelconque association qui ne soit pas liée à votre activité ?

Oui ☐ Non ☐

59- Quel est son but-----

60-Si votre activité se fait en association quel est le but ? -----

61-Cette association est-elle permanente ou bien momentané ? Oui ☐ non ☐

62- Y - a-t-il un système de tontine ou cotisation à l'intérieur ? Oui ☐ Non ☐

63-Si oui quelle est la fréquence des cotisations ? Une fois par semaine ☐ une fois par mois ☐
Autre-----

64-Combien cotisez -vous ?-----

65-A quoi sert l'argent bénéficié ? achat des semences ; achat des produits phytosanitaires
et engrais ; Achat des ustensiles de cuisine ; paiement la scolarité des
enfants ; ☐

Autres-----

III- EFFET DE L'ACTIVITE SUR LE DEVELOPPEMENT SOCIO ECONOMIQUE

66-A quoi vous servent les produits issus de votre activité? Consommation □

commercialisation ☐ don ☐ Autres-----

67-Quels sont les principaux marchés ? villages ☐ Boma ☐ Matadi ☐

Tshéla ☐ Kinshasa ☐ Autres-----

68-Si pour la commercialisation, quelles sont les quantités de produits vendus en 2013 et les prix ?

Agriculture

Maïs : -----

Tubercules de manioc-----

Cossettes de manioc-----

Manioc rouillé-----

Feuilles de manioc-----

Arachides-----

Niébé-----

Autres-----

Elevage

Volaille -----

Caprin -----

Porcin-----

Bovin-----

Carbonisation

Nombre de sac de charbon et prix-----

Bois de chauffe

Nombre de fagot-----

PFNL

Gnetum africanum-----

Feuille de marantacée-----

Fruits-----

Plantes médicinales-----

Champignon-----

Autres-----

Artisanat

Nombre de paniers-----

Nombre de nattes-----

Autres-----

69- A quoi vous servent les revenus issus de vos activités ? Achat de la nourriture pour la famille ☐ Achat de vêtement ☐ Santé des enfants ☐ Paiement des frais scolaire

épargne ☐ Autres-----

70-Ces dépenses vous coutent combien le mois ?

Achat de nourriture-----

Achat de vêtement-----

Epargne-----

Paiement des frais scolaire vous coute combien par trimestre ?-----

Autres-----

80-Vous souvenez-vous des maladies vécues dans votre ménage au cours de l'année dernière ?

Oui ☐ Non ☐

81-Si oui pouvez-vous les citer ?

82-A combien se chiffraient les dépenses pour les soins ?

83- Empruntant un moyen de transport ? oui ☐ non ☐

84-Combien payez-vous ? Entre 500 et 1000 Fc ☐ ; Entre 1000 et 2000 Fc ☐ ; entre 2000 et 4000 Fc ☐ ; Plus de 4000 Fc ☐ Autre-----

85- Usage des employés ? Oui ☐ Non ☐

86-Si oui quel est le nombre ? 2 travailleurs ☐ ; 4 travailleurs ☐ ;

Autres-----

87-Combien cela vous coûte-t-il ? 1000 Fc/ heure ☐ ; 2000Fc/ heure ☐ 3000 Fc/ ☐ heure ☐ 4000Fc/heure ☐ Plus de 4000Fc/ heure ☐

Autres-----

88-Combien de jours par semaine travaillent-ils pour vous ? un jour ☐ 2 jours ☐ 3 ☐ jours ☐ 4 jors ☐ plus de 4 jours ☐ Autres-----

89-Achetez-vous certains des matériels que vous utilisez ?

90-A combien l'achetez-vous ?-----

91-Quelles sont les autres dépenses en franc congolais effectuées pour votre activité? -----

92-Dans quels buts effectuez-vous ces dépenses? -----

93-Quel est votre temps de travail par jour ? 2 heures ☐ 4 heures ☐
Heures ☐ 8 heures ☐ 10 heures ☐ plus de 10 heures ☐

94-Etes-vous satisfaite de cette activité ? Oui ☐ Non ☐

95-Si oui pourquoi ?-----

96-Si non pourquoi ?-----

IV- PROBLEMES DANS L'ACTIVITE ET SOLUTIONS ENDOGENES

97-rencontrez-vous des problèmes dans la pratique de vos activités ? Oui ☐ Non ☐

98-Si oui, quelles est la nature de ces difficultés ? Accès à la terre ☐ ; financement ☐ ;
éducation ☐ ; temps de travail long ☐ Trop de tâche ☐ aléas climatiques ☐
absence de semence et des produits phytosanitaires ☐

Autres à préciser-----

99-Comment se manifestent chacun de ces problèmes ?

Accès à la terre-----

Financement-----

Education -----

Temps de travail long-----

Trop de tâche ménagère-----

Problèmes climatiques-----

Absence de semence et des produits phytosanitaires-----

100-Comment réussissez-vous à faire face à ces problèmes ?-----

101-Au nombre des problèmes cités, quelles sont vos priorités ?

Accès à la terre

Financement

Problème climatique

Absence de semence et des produits phytosanitaires

Autres à préciser-----

102-Comment pensez-vous que l'on puisse vous aider à les résoudre ?

En donnant des financements

En donnant un encadrement

Autres à préciser-----

103-Qu'est ce que vous-même pouvez faire pour que ceci soit une réussite ?

V- LES MOYENS DE CONSERVATION DES RESSOURCES FORESTIERES DU MAYOMBE

104-Avez-vous observé des changements sur la forêt durant ces dernières années ?

Oui ☐ Non ☐

105-Si oui, comment se manifestent-ils ? -----

106-Quelles en sont les conséquences ?-----

107-D'après-vous quelles seraient les causes ?-----

108-Que pensez-vous de la conservation de la forêt ?-----

109-D'après vous, s'il faut que les ressources de la forêt soient utilisées par vous, par vos enfants et petits enfants dans le futur que faut-il faire ?-----

110-Pensez-vous qu'en vous aidant à mieux exercer vos activités vous ne feriez plus de prélèvement sur la forêt ? OUI ☐ Non ☐

111-Si oui quelles sont les mesures à prendre ?

Aucune

Association des cultures dans un même champ

Sédentarisation de l'agriculture

Utilisation des anciens champs pour l'agriculture

Autres à préciser-----

F-COMMERCE

112-Pratiquez-vous le commerce ? Oui ☐ ; Non ☐

113- parmi les produits suivants lesquels vendez - vous ?

Produits agricoles ☐ ; charbon de bois ☐ bois de chauffe ; ☐ viande de brousse ☐
chikwangi ☐ ; produits manufacturés ☐ ; feuilles de marantacées ☐ ; huile de palme ☐

Autres -----

114-Où vous procurez-vous ces produits?

Produits agricoles-----

charbon de bois-----

Bois de chauffe-----

Viande de brousse-----

Chikwangue-----

Produits manufacturés-----

Feuille de marantacées-----

Huile de palme-----

Autres -----

FONCTIONNEMENT DU SECTEUR COMMERCE

115-Qui sont ceux qui interviennent dans ces activités ? Homme ☐ Jeune ☐

116-Quel est le rôle de chacun ?

Homme -----

Jeune-----

117-Menez-vous cette activité en groupe ou bien individuellement? Ou ☐ Non ☐

118-Si non pourquoi ?-----

119- Existe-t-il alors une quelconque association qui ne soit pas liées à votre activité ?

Oui ☐

Non ☐

120- Quel est son but-----

121-Si votre activité se mène en association quel est le but ? -----

122-Cette association est-elle permanente ou bien momentanée ?

Permanente ☐

momentanée ☐

Autres-----

123-Il y a-t-il un système de tontine ou de cotisation à l'intérieur ? Oui ☐ ; Non ☐

124-Si oui quelle est la fréquence des cotisations ? Une fois par semaine ☐ une fois par mois ☐ Autre-----

125-Combien cotisez -vous ?-----

126-A quoi sert l'argent bénéficié ? Achat des ustensiles de cuisine ☐ ; paiement de la scolarité des enfants ☐ Autres-----

EFFETS DU COMMERCE SUR LE DEVELOPPEMENT SOCIOECONOMIQUE

127-D'où viennent vos principaux acheteurs ?-----

128-Remplir le tableau pour chacun des produits suivants.

Produits vendus	Quantité achetée	Fréquence d'achat	Prix d'achat	Prix de vente
Produits agricoles	-			
	-			
	-			
	-			
	-			
Charbon de bois				
Viande de brousse				
Chikwang				
Produits manufacturés				
Feuilles de marantacées				
Huile de palme				
Autres				
-				
-				
-				
-				
-				
TOTAUX				

129-A quoi vous servent les revenus issus de votre activité?

Achat de la nourriture pour la famille ☐; achat de vêtement ☐ ; paiement des frais scolaire ☐ ; épargne ☐ ; santé des enfants ☐

Autres-----

130-Ces dépenses vous coutent combien le mois ?

Achat de nourriture-----

Achat de vêtement-----

Epargne-----

Paiement des frais scolaire vous coute combien par trimestre ?-----

Autres-----

131-Vous souvenez-vous des maladies vécues dans votre ménage au cours de l'année dernière ?

Oui ☐ Non ☐

132-Si oui pouvez-vous les citer ?

133-A combien se chiffraient les dépenses pour les soins ?

134-Employez-vous un quelconque moyen de transport dans votre activité ?

Oui ☐ Non ☐

135-Si oui combien cela vous coute-il? Entre 500 et 1000 Fc ☐ ; Entre 1000 et 2000 Fc ☐ ; entre 2000 et 4000 Fc ☐ ; Plus de 4000 Fc ☐

Autres-----

136-Employez-vous des travailleurs ? Oui ☐ ; Non ☐

137-Si oui, quel est le nombre de travailleurs que vous employez pour vous aidez dans cette activité ? 2 travailleurs ☐ ; 4 travailleurs ☐ ; Autres-----

138-Combien cela vous coûte-il ? 1000 Fc/ heure ☐ ; 2000 Fc/ heure ☐ ; 3000 Fc/ heure ☐ ; 4000 Fc/heure ☐ ; Plus de 4000 Fc/ heure ☐

139-Quelle est la moyenne d'heure de travail par jour d'un travailleur ? 2 heures ☐ ; 4 heures ☐ ; 6 heures ☐ ; 8 heures ☐ ; Autres-----

140-Combien de jour par semaine travaillent-ils pour vous ? un jour ☐ ; 2 jours ☐ ; 3 jours ☐ ; 4 jours ☐ ; plus de 4 jours ☐

Autres-----

141-Etes-vous satisfaite de cette activité ? Oui ☐ ; Non ☐

142-Si oui pourquoi ?-----

143-Si non pourquoi ?-----

PROBLEME DU SECTEUR COMMERCE ET LES SOLUTIONS ENDOGENES

144-Connaissez-vous des problèmes la pratique de votre commerce ? Oui ☐ Non ☐

145-Si oui énumérez-les par produit commercialisé :

Produits agricoles-----

Charbon de bois-----

Bois de chauffe-----

Viande de brousse-----

Chikwang-----

Produits manufacturés-----

Feuille de marantacées-----

Huile de palme-----

Autres-----

150-A votre avis quelle est l'origine de ce problème ?

Produits agricoles-----

Charbon de bois-----

Bois de chauffe-----

Viande de brousse-----

Chikwang-----

Produits manufacturés-----

Feuille de marantacées-----

Huile de palme-----

Autres-----

151- Comment réussissez-vous à y apporter solution ? -----



ÉCOLE RÉGIONALE POST-UNIVERSITAIRE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION
INTÉGRÉS DES FORÊTS ET TERRITOIRES TROPICAUX
-ÉRAIFT-

GUIDE A ADRESSER AUX INSTITUTIONS : ministères de l'économie, ministère de l'environnement, ministère de la femme, ministère de l'agriculture, WWF, INERA-MAB, Forêt modèle,

Messieurs, mesdames, ce guide d'entretien est élaboré strictement pour une cause académique. Votre collaboration et vos réponses honnêtes nous seront d'un grand apport pour la fiabilité de cette enquête et des résultats.

Thème : ENTREPRENEURIAT FEMININ ET GESTION DURABLE DES FORETS. CAS DES FEMMES DE LA FORET DU MAYOMBE EN RDC.

Quelles sont les politiques de gestion de l'environnement au sein de votre institution ?

Qu'est ce qui est prévu en matière de gestion de la forêt ?

Quelles sont mesures d'encadrement aux activités féminines qui sont prévues par votre institution ?

Quelle est le rythme de déforestation et le pourcentage de perte de la couverture forestière par an ?

Quel serait d'après vous la meilleure méthode de conservation ?

MERCI POUR VOTRE CONTRIBUTION

Annexe 2 : liste des plantes médicinales

Noms vernaculaires	Noms communs	Noms scientifiques	Biotopes	Parties récoltées	Maladies soignées
Kimvumvu	Kimvumvu	<i>Sida acuta</i>	Village, Long de la route	Feuilles	Mal d'estomac
Divonda Kadi	Divonda kadi	<i>Quassia africana</i>	Arbuste de forêt sur les bas de pente	Ecorce, graines, tige	Hernie, malaria, paralysie
Dimbuila	Dimbuila	<i>Argeratum conyzoides</i>	Bords des routes du village	Feuilles	Fracture
Nkutu nkutu	Nkutu nkutu	<i>Marsdenia latifolia</i>	Liane de forêt secondaire	Feuilles et tiges	Fracture, constipation
Nditchutsutchusu	Ditsusu tsusu	<i>Occimum viridis</i>	Villages	Feuilles	Régularisation de la tension artérielle
Mungiengie	Mungiengie	<i>Spondias mombin</i>	Haies vives autour des cases	Feuilles	Malaria
Mindudi ndudi	Mindudi ndudi	<i>Vernonia amygdalina</i>	Village	Feuilles	Malaria, filariose, diabète
Kikuadi	Kikuadi	<i>Garcinia epunctata</i>	Forêt secondaire	Ecorce	Faiblesse sexuelle
Kawu	Cacaoyer	<i>Theobroma cacao</i>	Plantation	Ecorce	Anémie chez les enfants
Bulukutu ou	Bulukutu ou	<i>Lippia</i>	Savane humide,	feuilles	Fièvre typhoïde

Tikitseke	Tikitseke	<i>adoensis</i>	domestiqué dans les jardins de case		
Mvanza	Mvanza	<i>Pentaclethra macrophylla</i>	Forêt primaire et secondaire		Hernie
Kongo bololo	Kongo bololo	<i>Morinda morindoides</i>	Liane de forêt secondaire	Feuilles	Malaria
Manga mayombe	Manga mayombe	<i>Mangifera indica</i>	Dans les villages et les anciens lieux d'implantation des villages	Ecorce, feuilles, racines	Hémorroïde, diarrhée, mal d'estomac, faiblesse sexuelle
Mabumbulu	Mabumbulu	<i>Mamardica charantia</i>	Pousse en bordure des routes et dans les jachères	Feuilles et lianes	Filariose, malaria, fièvre
Mvumbi mvumbi	Mvumbi mvumbi	<i>Newbouldia laevis</i>	Planté par bouture dans les jardins de case	Ecorces	Filariose
Bilusu lusu	Bilusu lusu	<i>Passiflora foetida</i>	Pousse dans les champs d'une année	Feuilles	Hypertension artérielle, soins des seins d'une femme allaitante, ictères
Bibakuti	Bibakuti	<i>Hypseladelphis scandens</i>	Forêt secondaire	Racine	Toux chronique, rhumatisme, mal d'yeux

Source: Enquêtes terrain, février –Mars 2014

Annexe 3 : Liste des champignons récoltés par les femmes de Maduda et de Mangala

Noms vernaculaires	Noms communs	Noms scientifiques
Manata ntoto	Manata ntoto	<i>Termitomyces sp</i>
Bukubutseki	Bukubitseki	<i>Clitocybe coccinea</i>
Kinata ntoto	Kinata ntoto	<i>Temitomyces sp.</i>
Buku bumbuaki	Buku bumbuaki	<i>Cantharellus sp.</i>
Bukhokoto	Bukhokoto	<i>Schizophyllum commune</i>
Matumangenbo	matumangenbo	Non identifié
Bukatukatu	Bukatukatu	<i>Auricularia sp.</i>
Binata ntoto	Binata ntoto	<i>Termitomyces sp.</i>
Butetete	Butetete	Non identifié
Buzumbumbu	Buzumbumbu	Non identifié
Bucesi	Bucesi	Non identifié
Bulundu	Bulundu	<i>Pleuratus sp.</i>
Busububu	Busububu	Non identifié

Source : Enquête de terrain, février-mars 2014

Annexe 4 : Perception des femmes sur les changements sur la forêt et matrice des impacts sur la forêt par village

Tableau : Avis des femmes sur les changements de la forêt par village

	Villages					
	Maduda		Mangala		Total	
Avis	Effectif	N% colonne	Effectif	N% colonne	Effectif	N% colonne
Pas de changement	42	84,0%	7	14,0%	49	49,0%
Changement	8	16,0%	41	86,0%	51	51,0%
Total	50	100,0%	50	100,0%	100	100,0%

Source : Enquête de terrain, février-mars 2014

D'une manière générale, le tableau laisse apparaître qu'il y a pas de différence significative entre le nombre de femmes qui déclare avoir observé un changement sur la forêt ces dernières années et celles qui disent qu'il y a pas eu un changement (Khi-deux de 0,040^a et un P- value de 0,841). Toutefois, 16,0% seulement de femmes enquêtées à Maduda affirment qu'il y a un changement qui s'observe sur la forêt ces dernières années. Par contre à Mangala, c'est plutôt 86,0% de femmes qui attestent ce changement. Cette différence peut résider au niveau du fait qu'à Mangala, du fait du statut d'aire protégée que revêt la réserve, plusieurs institutions y ont eu à procéder aux sensibilisations ; ce qui aurait contribué à une prise de conscience de la part des femmes. Outre ce fait, la diminution de l'usage de certaines espèces qu'il s'agisse des plantes ou bien des animaux suite à leur rareté voire leur disparition est l'un des facteurs.

Tableau : Les manifestations des changements de la forêt selon les femmes de Maduda et de Mangala

	Villages					
	Maduda		Mangala		Total	
Manifestations	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
Eloignement de la forêt	1	12,5%	9	21,0%	10	20
Rareté/Disparition de certaines plantes	2	25,0%	14	32,5%	16	31

Rareté/Disparition de certains animaux	2	25,0%	12	27,9%	14	27
Diminution de la fertilité du sol	3	37,5%	8	18,6%	11	22
Total	8	100	43	100	51	100

Source : Enquête de terrain, février-mars 2014

Le tableau montre que selon les femmes, ces changements sur la forêt se manifestent par l'éloignement de la forêt, la rareté voire la disparition de certaines plantes et animaux ainsi que la diminution de la fertilité du sol. L'ampleur de ces manifestations diffère d'un village à un autre. Les gros pourcentages que présentent Maduda sont dus au nombre réduit de femmes ayant donné un avis sur la question.

Pour ces femmes, les principales causes de ces changements sont l'agriculture et l'augmentation de la population à Maduda. En dehors de ces deux facteurs à Mangala, il y a également la pratique de la carbonisation. Cependant, ni le commerce, ni l'élevage, ni l'artisanat n'ont été soulignés comme étant des facteurs pouvant avoir des impacts négatifs sur les ressources forestières. Pourtant, un artisanat basé sur la récolte de produits forestiers non ligneux tel que le rotin peut contribuer à la dégradation de cette ressource. C'est le cas par exemple à Mangala où la confection des objets à base de rotin n'a pas été identifiée comme une activité artisanale à cause de la rareté de la plante.

En fonction de la perception des femmes sur les changements sur la forêt, des observations sur le terrain et des informations sur le comment certaines activités se pratiquent tel qu'il a été vu dans l'état des lieux des activités, une matrice d'impact environnemental est conçue.

Tableau : Matrice des impacts sur la forêt par village

Nature de l'effet	Maduda					Mangala				
	Sources	Causes	Effets			Sources	Causes	Effets		
			Faible	Moyen	Fort			Faible	Moyen	Fort
Déforestation	-Agriculture -Habitation	-Croissance démographique -Pauvreté -Intérêt économique		X		-Agriculture Carbonisation	-Croissance démographique -Pauvreté -Intérêt économique			X
Rareté/Disparition de certaines plantes	-Agriculture -Techniques de récolte peu appropriées	-Croissance démographique -Feu de brousse -Intérêt économique Pauvreté		X		-Agriculture Carbonisation -Techniques de récolte peu appropriées	-Croissance démographique -Pauvreté -Intérêt économique			X
Rareté/Disparition de certains animaux	-Agriculture -Chasse	-Croissance démographique -Pauvreté -Intérêt économique -Feu de brousse		X		-Agriculture -Chasse - Carbonisation	-Croissance démographique -Pauvreté -Intérêt économique -Feu de brousse			X
Dégradation des sols	-Agriculture	-Techniques culturales peu appropriées -Pauvreté			X	-Agriculture - Carbonisation	-Techniques culturales peu appropriées -Pauvreté			X

Source : Conçu à partir de la perception des femmes sur les changements de la forêt et des observations directes sur le terrain

Annexe 5 : Le fonctionnement des organisations paysannes à Maduda et Mangala

I- Historique de la création des associations à Mangala, Maduda et leur fonctionnement

1- Les associations à Mangala

➤ Cas de l'APMAN et l'AVEM

Selon les personnes enquêtées, la première organisation paysanne à Mangala serait l'Association des Paysans de Mangala (APMAN) créée en 2004 par un fils de ce village alors ingénieur agronome. Son but était de ralentir la déforestation à Réserve de Biosphère de Luki causée par l'intense pratique de la carbonisation. Celui-ci aurait mis en place un champ communautaire de culture de manioc. Ce qui connut un succès. Le fruit issu de la vente du manioc aurait donc été distribué à tous les membres pour la culture d'un hectare de manioc par membre. Cette association aurait reçue en 2006 du programme PNUD-UNOPS 2BK un don en nature de bouture de manioc, du matériel aratoire ainsi que des bâches pour couvrir le manioc une fois transformé en manioc rouillé. Une fois de plus il y eut un succès ce qui permit à l'APMAN d'accroître le nombre de membre du groupe passant de 25 à 32 membres.

Cependant, aujourd'hui cette organisation paysanne n'est plus que de nom, car ne fonctionne plus. Les raisons évoquées sont les suivantes :

- la démotivation de certains membres, suite à la non participation d'autres membres du groupe aux travaux d'intérêts communautaires,
- la rétention de l'information par les leaders du groupe ainsi que le caractère orgueilleux et hautain de ceux qui sont chargés de conduire le groupe.

Il faut rappeler que cette association regroupait en son sein à la fois des hommes et des femmes. Mais aucun accent n'était particulièrement mis sur l'encadrement des activités de la féminines.

Une organisation féminine à Mangala est l'AVEM (Association des Veuves de Mangala). L'AVEM avait pour but d'encadrer les femmes veuves et de les amener à une responsabilisation. L'une de leur activité première était la fabrication de la *chikwangue* améliorée. Tous les lundis, chaque membre devrait apporter du manioc en tubercule. Alors celles qui maîtrisaient la technologie leur apprenait à les confectionner. Le principal marché était celui du village. Mais par la suite, les membres du groupe se sont démotivés et l'activité a connu un déclin. Les raisons avancées par certains membres aujourd'hui étant:

- le faible encadrement technique;
- l'absence d'un marché grand consommateur de leur produit et;

- le détournement par les leaders du groupe des fonds provenant des ONG.

➤ **Le Comité Local de Développement de Mangala**

En 2006, il a été fondé à Mangala un Comité Villageois de Développement (CVD). En 2008, sous l'impulsion du WWF, un CLD a été mis en place. Au sein de ce CLD qui compte 20 membres, on retrouve 6 femmes dont une trésorière, une sensibilisatrice et une conseillère. Il apparaît après analyse des points forts et des points faibles :

Le point fort a été le souci de développer leur village et la recherche de la cohésion entre les membres de la communauté.

Parmi les points faibles, nous pouvons épingler

- la non maîtrise de l'élaboration d'un programme d'action de développement communautaire due probablement à l'insuffisance du niveau d'instruction et d'encadrement ;
- la rétention l'information au sein du groupe au lieu d'une diffusion au reste de la population du village;
- le problème de gestion des appuis offerts par le bailleur de fonds. C'est le cas des semences améliorées offertes par WWF qui ne sont pas semées à temps et dont la solution envisagée par le CLD est la vente desdites semences pour un achat futur d'autres semences. Ce qui laisse également transparaître un faible encadrement et une paresse de la part des dirigeants du CLD;
- le découragement qui s'empare de certains membres suite à l'échec de certains projets ;
- un scepticisme développé face à certaines actions entreprises par des organisations de développement œuvrant dans le village. Ce dernier aspect se justifie par le fait que la plus part des innovations dans ce village ne tiennent pas compte des priorités des populations. Par exemple, des égraineuses de maïs offerte au CLD par le programme WWF-Bas-Congo ne sont pas utilisées et le groupe envisage de le remettre. Les forages à pompes manuelles réalisés par l'ONG Médecin d'Afrique pour lesquels selon le CLD, la population et surtout les enfants qui ont la charge de puiser de l'eau dans les ménages doivent encore fournir des efforts physiques pour les actionner. Le CLD estime d'ailleurs que l'on devrait implanter plutôt un château avec des bornes fontaines dotées de robinet. C'est également le cas des dalles pour la protection des latrines réalisées par Médecin d'Afrique pour lesquelles le CLD juge que c'est un gaspillage. Il est donc important que pour tout projet de développement, notamment en ce qui concerne l'entrepreneuriat des femmes et la gestion durable des ressources forestières, prennent en compte le caractère endogène de l'activité et l'implication

à la fois physique, matériel et financière des bénéficiaires et surtout correspondent à leurs besoins réels.

Il apparait de cette analyse qu'aucune organisation n'est l'émanation de la femme.

2- Les organisations paysannes à Maduda

La première organisation paysanne à Maduda avait vu le jour en 1998. Il s'agissait de l'Association des Planteurs et Pisciculteurs de Maduda (APPM). Son but visé était d'améliorer la production en vue de résoudre les problèmes quotidiens des populations. Tout comme les associations de Mangala, cette dernière a disparu aujourd'hui car les membres préféraient travailler de manière individuelle ne trouvant pas de contre partie pour les activités communautaires. En effet, le manque de transparence dans la gestion financière a créé des mécontentements au point de voir l'organisation volée en éclat.

La seconde organisation paysanne (OP) ayant vu le jour à Maduda est l'initiative paysanne de Maduda (IPMA). Ses objectifs étaient d'éveiller la conscience de la population sur la prise en charge de son auto promotion et de lutter contre la pauvreté, inventorier les ressources naturelles, éveiller l'esprit d'initiative et de moderniser le secteur de l'agriculture et de l'élevage. En 2006, d'après son président cette OP avait reçu du PNUD-UNOPS 2BK un financement de 153304 Fc soit près de 160 \$ US remboursable en trois tranches avec un taux d'intérêt de 20%. Hormis cet argent, l'association avait aussi reçu des boutures de manioc améliorées ainsi que des outils de travail. Les activités de l'association se pratiquaient dans un champ communautaire où après la première récolte de manioc, les boutures avaient été distribuées aux différents membres qui après récolte dans leur champs devaient fournir à l'association deux bassines de manioc rouillé. La vente de ces bassines de manioc aurait permis de payer la main d'œuvre pour les travaux dans le champ communautaire. Cette association comprenait 25 membres dont 10 femmes.

Cependant, cette OP n'existe plus que de nom aujourd'hui. Les causes de sa cessation étant le problème d'accès à la terre pour la réalisation d'un nouveau champ communautaire, l'ancien ayant été récupéré par les ayants droits et l'absence d'un financement ayant causé une démotivation des membres.

Dans les deux sites, les femmes considèrent que les organisations sont des sources de financement pour leurs promoteurs et non une action dont le but est d'aider au développement des membres. Toutes ces organisations paysannes sont en décadence aujourd'hui. Lorsque la question relative aux dates de réunion et aux activités en leur sein a été posée aux leaders de

ces organisations paysannes, les réponses ont été: « *on attend qu'il y ait de nouveaux financements pour qu'on se regroupe* ». Ceci prouve que ces populations ne s'étaient pas approprier des projets mis en place dans leur communauté. D'où la nécessité de penser à une nouvelle approche de travail en groupe basée sur une responsabilisation des populations. Aussi, le remboursement des emprunts accordés aux activités surtout agricoles doit tenir compte du caractère saisonnier des cultures.

Annexe 6 : Etudes de cas de l'entrepreneuriat féminin et de la gestion durable des ressources forestières

Ces études de cas ont été présentées sous forme de récit de vie.

Ce récit est l'histoire de la création et le fonctionnement de l'Association des Femmes Vendeuses des Chikwangles Améliorés de Lemba (AFVCAL). Il découle de l'entretien réalisé le samedi 8 mars 2014 à Lemba avec la présidente de ladite association Madame Vivie NKONDE. Lemba est un village situé à 10 kilomètres de Mangala dans le territoire de Lukula en province du Bas-Congo.

C'est en 2008 que nous avons commencé cette activité. En effet, à cette époque, le WWF avait formé des comités de développement dans notre village. Par la suite, il nous avait remis des boutures de manioc saines. Ce qui nous avait conduit à la création des champs écoles et des champs communautaires par CLD. Le résultat était la bonne production. On s'était dès lors décidé de fabriquer des chikwangles améliorées, c'est-à-dire ces chikwangles qui peuvent faire trois semaines à un mois sans toutefois perdre leur qualité.

Cependant, en ce qui concerne la technologie de la fabrication, nous l'avons eue auprès des femmes de Kimpesse. En effet, lorsque les CLD avaient été formés, il était question d'obtenir des formations dans divers domaines d'activité en milieu rural. Alors, nous avons été envoyés par le WWF à Kimpesse parce que les populations y sont plus organisées que nous et y font beaucoup de cultures. Au cours des échanges, j'avais vu des femmes faire cette forme de chikwangle qui était différente de la nôtre. Alors, je les avais observées en leur posant des questions. Une fois que j'étais rentrée, j'avais essayé d'en réaliser par moi-même.

Ayant observé le succès, j'avais donc par la suite proposé au WWF d'envoyer les femmes des CLD pour la formation à la confection des chikwangles améliorées. Ainsi, 35 femmes du village soit 5 femmes par CLD reçurent la formation. Par la suite, on avait demandé aux mamans de former une fois de plus 15 femmes par CLD. Ce qui fit qu'à la fin on avait 105 mamans formées à la fabrication de la chikwangle améliorée. Mais, aujourd'hui dans le village, c'est toutes les mamans qui s'y sont lancées. Lorsque nous avons maîtrisé la technique, une étude du marché avait été faite par le WWF. Il nous avait également appris à gérer, à faire une épargne, et des tontines. Le principal marché où nos chikwangles se

vendent c'est l'Angola. Tous les samedis, les femmes se retrouvent sur la place du marché de Lemba et des voitures viennent les chercher pour Boma où ils sont exportés.

La fabrication de la chikwangue améliorée a eu un effet vraiment positif dans nos vies de famille. Par exemple, au lieu de manger une fois par jour comme par le passé, nous mangeons deux fois. Nous n'attendons plus nos maris, nous payons nous-mêmes la scolarité de nos enfants, même les soins de santé. Chaque semaine, j'ai environ 100 000 Fc congolais que je tire de la vente de la chikwangue. Pas plus tard que la semaine passée, je me suis achetée deux parcelles de terre et mon mari en était très étonné.

Au départ, nos maris n'étaient pas contents de voir leurs épouses aussi organisées. Ils se moquaient d'ailleurs de nous et trouvaient que c'était des pertes de temps. Mais, quand ils ont vu que nous contribuons à changer les niveaux de vie de nos familles, ils ont aussi commencé à mettre la main à la pâte. C'est ainsi que, à la maison, quand je veux faire la chikwangue, les enfants lavent les feuilles et font les cordes, je mets la pâte de manioc dans les feuilles et mon mari les nouent à l'aide des cordes. Chez plusieurs femmes de l'association, la situation est pareille à cause de l'intérêt économique de cette activité.

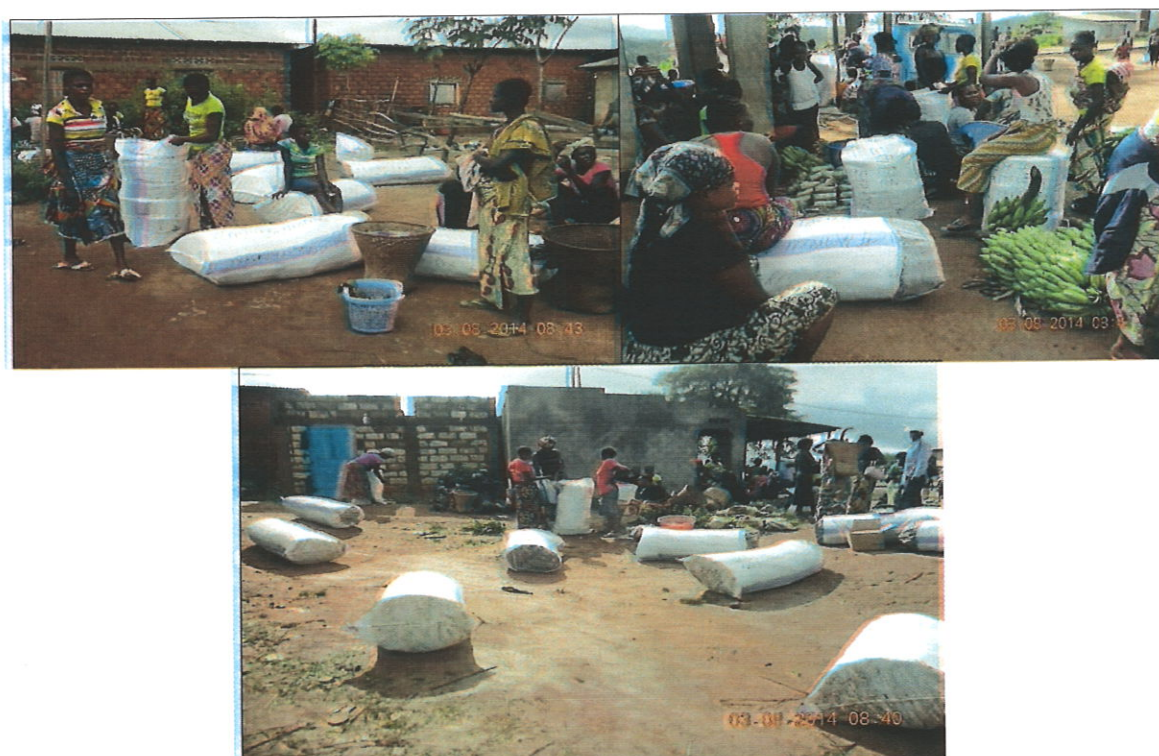
Pour ce qui est du suivi de l'activité, chaque année, au sien de l'association, nous faisons une évaluation des mamans. On demande à chacune d'elles ce que la chikwangue a rapporté au courant de l'année écoulée, on éduque surtout à la protection de la Réserve de Biosphère de Luki parce que le but est de protéger cette forêt que nous ont laissée nos parents.

Actuellement, nous faisons les cultures de bas-fonds, au lieu d'aller à la forêt, on conseille aussi aux mamans de cultiver dans la savane. Une expérience qui est en cours à ce moment au sein de notre association, est celle de la comparaison de la vitesse de pousse et de rendement dans des parcelles avec différents systèmes de culture. Il s'agit en fait de 4 hectares de terres que nous avons subdivisées en 4. Sur le premier hectare, le champ a été brûlé comme le font les mamans et on a semé en polyculture. Sur le second, on a fait des buttes et on a également semé plusieurs plantes à la fois. Sur le troisième, on n'a pas mis de butte et on a semé deux cultures. Sur le dernier, on a procédé à l'enfouissement des végétaux et on a semé une seule culture. L'observation qu'on fait déjà est que sur le premier, la croissance de certaines plantes est très rapide. Mais, il y a des plantes qui ont du mal à germer. Sur le second elle est également lente pour certaines plantes à cause de l'étouffement. Sur le troisième, elle est un peu rapide. Mais sur le dernier, elle l'est encore plus.

Malgré l'apport économique et social que nous obtenons du commerce de la chikwangue, l'activité souffre d'un grand problème. En effet, la production est devenue abondante. Avant, on fabriquait 20 000 chikwangues par semaine, maintenant on en produit

plus de 30 000 ; ce qui fait qu'au lieu de vendre une chikwangue à 200 Fc, on le vend à 100 Fc. Ceci dit, on a encore besoin de nouveau marché. Cette abondance est causée par les fabrications des mamans qui ne sont pas de l'association et on ne sait même pas contrôler la qualité de ce qu'elles vendent. Cependant, on ne peut non plus les en empêcher parce que le développement doit être pour tout le monde. Et si elles n'ont pas de quoi vivre, elles vont développer des jalousies. Ce qui n'est pas bien ! Mais elles fuient les groupes.

Toutefois, nous ne sommes pas prêtes à abandonner la fabrication de la chikwangue, car nous ne faisons pas le développement limité. Nous voyons ce que la chikwangue fait dans nos vies et il n'est pas question que nous lâchons. Nous sommes aussi entrain de rechercher d'autres produits qui pourront nous amener à gagner encore plus parce que l'Angola peut trouver d'autres fournisseurs et nos chikwangues ne trouvent plus de preneurs.



Cliché : E. LONPI, mars 2014

Photos : Mise en sac des chikwangues améliorées pour exportation par les mamans chikwangue de Lemba

Ce second récit est l'histoire de Mme Clarisse WUMBA Di NSONGO de l'Association Main dans la Main de Kinsau-Vuete et fabricante des produits Nice Farine. Elle raconte les débuts de son activité, le fonctionnement et les problèmes auxquels elle est confrontée. Nous l'avons rencontré le dimanche 9 mars 2014 à Kinsau-Vuete.

Kinsau-Vuete se trouve dans le territoire de Seke-Mbanza dans la province du Bas-Congo

Je vivais à Kinshasa. Suite aux conditions de vie difficile en ville, je me suis dite: je dois rentrer chez moi au village où je sais que je peux encore avoir beaucoup de possibilités. Alors je suis venue m'installer à Kinsau-Vuete. Mon idée première était celle de faire une agriculture intensive. Cependant, j'avais besoin de financement. Mais les choses n'étaient pas faciles. J'ai commencé en tant qu'ONG. Il était toujours très difficile de lancer véritablement une agriculture digne de ce que j'avais en tête comme idée. Alors, j'ai pensé à transformer les produits issus des champs des mamans qui déjà parvenaient à faire quelque chose avec la petitesse de leurs moyens.

Je me suis donc intégrée dans une plateforme de femmes productrices où j'ai tout fait pour avoir le monopole de l'achat de leurs produits champêtres. Au lieu qu'elles voient leurs productions se détruire, il fallait qu'elles me les vendent. J'ai également procédé à une cartographie des produits agricoles ainsi que des périodes de culture. Ce qui m'a permis d'avoir une idée exacte des moments de production. J'ai aussi fait une étude de marché pour savoir à qui je pouvais vendre mes produits.

Une fois que j'avais déjà une idée de ce que je devrais faire, j'ai mis sur pied l'association main dans la main. C'est une organisation de 20 femmes. J'avais besoin des personnes pour m'aider parce que mon activité est artisanale et nécessite l'énergie humaine. Mon unité de production c'est ma maison.

Pour la technologie de la transformation, je l'ai apprise sur le tas. En effet, j'avais pensé à ceci : si on sèche le manioc, cela voudrait dire qu'on peut également sécher le taro, les patates douces, les ignames et bien d'autres produits agricoles. Je me suis de ce fait rapprochée des scientifiques et nutritionnistes pour connaître les valeurs nutritives des produits une fois séchés. Dès que j'étais suffisamment outillée en information, j'ai travaillé sur la qualité des emballages parce qu'il fallait que les produits une fois transformés soient assez présentables.

Le capital de départ était mon fond propre. Mais, par la suite j'ai reçu un financement de la FAO; ce qui m'a permis d'améliorer la qualité des emballages. Jusqu'aujourd'hui, je n'ai plus d'autre source de financement pour mon activité. Mais, je ne me décourage pas parce que ce n'est pas quelqu'un qui m'a mis l'idée dans la tête.

Malgré que je ne gagne encore rien de la fabrication des produits Nice Farine, j'ai pu me constituer une économie qui me permet aujourd'hui de songer à la construction d'un séchoir. J'ai d'ailleurs acheté une rappeuse, et je viens de faire installer une adduction d'eau potable. On me demande actuellement 12 000 \$US pour une ligne unique d'énergie électrique pour la petite unité de transformation que j'ai envie de monter. Mais je n'ai pas cet argent.

En dehors du problème de financement, il y a celui du transport. Lorsque les pluies tombent, les routes deviennent mauvaises et il est difficile d'avoir la matière première à temps, sans compter les pertes suite aux pourritures. Alors que les clients attendent la marchandise. Mais face à cela, je n'y peux rien. C'est la situation du pays qui impose ces conditions de travail. Outre cela, il y a le problème de la disponibilité des produits à certaines saisons. La conséquence en ce moment, est la cherté de la matière première. Mais, je m'y adapte et je parviens toujours à en produire, malgré la diminution de la quantité que je mets sur le marché.

Etant donné que je suis en zone forestière, je procède par une sensibilisation du public à partir de mes produits. Par exemple, je conditionne le miel qui vient de l'apiculture pour faire comprendre aux gens que l'on peut préserver la forêt par le développement des activités alternatives. Actuellement je suis entrain d'expérimenter une pépinière de mangoustanier. Aussi je pense qu'il faut faire le reboisement des espaces dégradés par les espèces locales et surtout par les arbres fruitiers. Les acacias ne sont pas les plantes de chez nous et à la longue ils pourront remplacer nos plantes et c'est un danger !

Pour le futur, J'envisage d'ailleurs de transformer les fruits. J'ai fait l'expérience de la transformation des fruits du Mungiengue en jus et j'ai plutôt très bien réussi. Je souhaiterais aussi me liquer aux transformateurs de produits du Cameroun, car me semble-t-il, ils sont plus avancés dans ce domaine.



Cliché : E. LONPI, mars 2014

Photo : Les produits Nice Farine



Cliché : E. LONPI, mars 2014

Photo: Futur lieu de construction d'un séchoir et unité de transformation

COMMENTAIRE

On peut retenir de ces deux récits de vie que: l'ouverture des femmes sur d'autres milieux contribue à aiguïser l'esprit d'initiative et de créativité. Il suffit aussi d'avoir une vision et de la détermination. Aussi, pour une durabilité de l'entrepreneuriat féminin et de la gestion de la forêt, il faut un encadrement de ces dernières, un meilleur accès à l'information, l'amélioration de la qualité des infrastructures socioéconomiques. Un modèle entrepreneurial associatif combiné aux activités individuelles aurait plus de chance de contribuer à la gestion durable des ressources forestières du Mayombe. En effet, l'association est le lieu d'encadrement qui favorise la diffusion de l'innovation à une masse importante de femmes; de même, les actions individuelles permettent une certaine autonomie financière et conduisent également à une compétitivité dans les activités. Les femmes ne demandent pas de gros moyens financiers, mais surtout des guides et qu'on les mette en confiance. Ce développement doit être endogène par la valorisation des savoirs-faires locaux.

Annexe 7 : Quelques photos de terrain



Cliché : E. LONPI, février 2014

Photo: L'attente des commerçantes de Boma à Mangala



Cliché : E. LONPI, février 2014

Photo: La pesée du maïs et du manioc rouillé



Cliché : Francine LUHUSHU, janvier 2014

Photo: Entretien au MENCT - BOMA



Photo: Focus group avec les femmes à Maduda